

CREUSE GRAND SUD

Communauté de Communes



Conseillers en exercice	45
Présents	36
Nombre de pouvoirs	4
Votants	40

DELIBERATION du CONSEIL de la Communauté

N° 2021 – 069

Séance du 7 juin 2021

VALIDATION DE PROJETS POUR LE CONTRAT BOOST'TER ET LE FINANCEMENT DE L'INGENIERIE DE PROJET

L'an deux mille vingt-et-un le sept juin à 19h, les membres composant le Conseil de la Communauté de communes Creuse Grand Sud se sont réunis à la salle polyvalente de Gioux, au nombre de 36, sous la présidence de Valérie Bertin, Présidente, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement et par écrit le 31 mai 2021.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs MOINE Michel ; DUCOURTIOUX Stéphane ; HAGENBACH Nadine ; COLLET-DUFAYS Céline ; HAYEZ Marie-Françoise ; ROUGIER Bernard ; BAUCULAT Annick ; LEGER Jean-Luc ; MALHOMME Elodie ; DEBAENST Catherine ; DURAND Serge ; DETOLLE Alain ; NICOUX Renée ; ROULET Alain ; FOURNET Marie Hélène ; LABARRE Jacqueline ; ESTERELLAS Philippe ; COLLIN Philippe ; SIMONS Benjamin ; BONIFAS Marina ; RAVET Nadine ; SALVIAT Gérard ; LHERITIER Laurent ; BŒUF Jacques ; MERIGOT Pascal ; CHEVREUX Laurence ; LEGROS Pierrette ; PINLON Evelyne ; FOUGERON Roger ; AUMENIER Gérard ; PRIOURET Denis ; SAINTRAPT Alex ; MIOMANDRE Didier ; BIALOUX Claude ; BERTIN Valérie ; TOURNIER Jacques.

ETAIENT EXCUSES : M. LETELLIER Thierry suppléé par SALVIAT Gérard ; LABOURIER Dominique. TERNAT Didier

Ayant donné procuration : BOUQUET Benjamin et DUGAUD Isabelle à HAGENBACH Nadine ; VERONNET Jean-Luc et ARNAUD Christian à PINLON Evelyne.

ETAIENT ABSENTS : BRUNET Guy; Thierry ROGER ; JOSLIN Jean-Louis.

Mme Valérie BERTIN présente le rapport suivant :

Rappel du contexte

Le Conseil communautaire validait par délibération n°2019-115 de décembre 2019 le contrat Boost'ter avec le Conseil Départemental de la Creuse, ainsi que deux avenants (ajustement du mode d'emploi et mesure exceptionnelle) par délibération n° 2020-038.

Ce contrat prévoit une enveloppe d'un montant de 355 000 euros allouée à Creuse Grand Sud pour soutenir les projets d'investissement structurants du territoire sur la durée du contrat de 5 ans (2019-2023), sur un taux maximal de 60%, un montant minimum de projet de 5000€ HT et un plafond d'aide départementale de 300k€ par projet. L'EPCI peut

choisir d'étendre le bénéfice du fonds à d'autres acteurs sur des projets structurants (communes, syndicats, associations...) sur avis du conseil de territoire formé d'élus et techniciens du Département et de l'EPCI, associant d'autres acteurs le cas échéant.

Il prévoit aussi un soutien à l'ingénierie de 100 000 euros au total, soit 20k€/an pour l'EPCI pour le suivi du contrat.

Les projets retenus dans le contrat doivent porter sur deux chantiers, partagés entre l'EPCI et le Département, répartis en 3 enjeux chacun :

	Enjeu 1	Enjeu 2	Enjeu 3
CHANTIER 1 :Des potentiels environnementaux, facteurs de développement durable	Mieux considérer les ressources du territoire	Mettre en œuvre une stratégie des énergies renouvelables	Soutenir et accompagner l'investissement local et citoyen
CHANTIER 2 :Consolider les dynamiques sociales et culturelles, vecteurs d'attractivité du territoire	Organiser l'offre de services et faciliter son accès au plus grand nombre	Encourager et accompagner les initiatives de l'ESS	Analyser les dynamiques socio-culturelles et les diffuser à l'ensemble du territoire

Une mesure pilote « Tester de nouvelles méthodes de travail au sein de la Communauté de communes » portant notamment sur l'animation du Conseil de Développement et l'élaboration du PLUI en interne, est ajouté au cadre d'intervention.

Au Conseil communautaire du 13 avril dernier, trois nouveaux projets structurants ont été ajoutés à la liste des opérations soutenues par la Communauté de Communes pour intégrer le contrat.

Rappel des projets structurants :

Structure	Projet	Enjeux	Montant total	Montant éligible	Type de dépenses	Aide Boost'ter votée
Quartier Rouge	La Gare en commun - projet de réhabilitation de la Gare de Felletin	chantier 2 - enjeu 1	521 000 €	490 000 €	Investissement	26 000,00 €
SCIC Arban	Création de logements adaptés, ou comment les personnes âgées retrouvent leur place au cœur du village	chantier 2 - enjeu 1	249 560 €	222 560 €	Investissement	40 000,00 €
Télémillevaches	Développement d'un média audiovisuel et citoyen	chantier 2 - enjeux 1 & 2	31 000 €	31 000 €	Matériel audiovisuel et informatique	4 000,00 €

Pivoine	renouveler et améliorer notre matériel de formation	chantier 2 enjeu 3	6 750 €	6 750 €	Mobilier Documentation Matériel informatique Matériel audiovisuel	4 050,00 €
Les Granges de Lachaud	Développement du site de Lachaud	Enjeux 1 et 2 du chantier 1 Tous les enjeux du chantier 2	518 874€		Investissement sur la réhabilitation de la maison collective, espace d'accueil des publics, aménagement des ateliers en sous grange	20 000 € sollicités le 13/4
Association Detzenou	Réhabilitation d'un bâti situé en cœur de ville pour créer 5 logements écologiques	Chantier 2 enjeu 1	280 000 euros TTC		Investissement pour création de 5 logements écologiques (2 T2 dont un accessible PMR, 2 T3 et un T4)	20 000 € sollicités le 13/4
Communauté de communes Creuse Grand Sud	Réhabilitation de la maison du Tapisier d'Aubusson	Chantier 1 - enjeu 1	15 153,13 € HT		1ère phase de la réhabilitation sur des travaux d'électricité	9092 € sollicités le 13/4
TOTAL	7 projets structurants		808 310 €	750 310 €		74 050,00 € votés à ce jour mais <u>123 142€ si dernières sollicitations accordées</u>

Objet de la demande

Le Conseil Départemental souhaite une validation du Conseil communautaire des projets à présenter dans le cadre de ce contrat. Deux nouveaux projets structurants sont proposés pour validation.

Tout comme l'année 2020, une aide d'ingénierie de 20 k€ est également sollicitée sur le poste de directrice du service Développement et Aménagement du Territoire (DAT) sur l'année 2021.

Eléments d'appréciation

La première opération concerne le **fonds régional pour la création de tapisseries contemporaines**, mis en place en 2010, par le Syndicat Mixte de la Cité internationale de la tapisserie à Aubusson pour encourager la création d'œuvres originales et de grandes qualités, autour de la tapisserie. Dans ce cadre notamment, un appel à création est lancé chaque année. Les œuvres lauréates sont destinées à être tissées selon les techniques de la tapisserie d'Aubusson reconnues par l'UNESCO. Les tapisseries et leurs maquettes intègrent la collection du Musée de la tapisserie, ainsi doté de pièces contemporaines de

haut niveau. La participation en investissement pour ce fonds, déterminé par le Comité syndical, pour le compte de la Communauté de communes pour l'année 2021 s'élève à **45 000 €** (sur un total de 250 k€). Une aide Boost'ter est **sollicitée à 60%** (27 000€) pour permettre de financer la part d'investissement 2021 porté par Creuse Grand Sud.

Le second projet est porté par **l'association Radio Vassivière** sur l'installation d'un studio radio et studio mobile pour le territoire Sud Creusois, à Aubusson (studio provisoire depuis avril 2021) puis à Felletin en 2022 (déplacement dans les locaux de la Gare en Commun). Rappelons que Radio Vassivière est une radio associative créée en 1984 qui depuis 1989 émet sur le 88.6 FM sur la vie quotidienne des habitants du territoire de Royère-de-Vassivière (1^{er} studio) et le Sud-Ouest de Creuse Grand Sud ainsi que depuis 2005 sur le secteur d'Ussel (studio à Meymac) sur le 92.3 FM. En 2020, elle a obtenu deux autres fréquences (103.1 FM réémission sur Meymac) et une fréquence assortie d'un nouveau studio sur le 88.0 FM pour couvrir le secteur d'Aubusson. Cette nouvelle fréquence doit permettre à la radio de développer son auditoire et ses activités sur un territoire qu'elle connaît certes déjà et où elle compte plusieurs bénévoles, mais qui par l'éloignement au studio de Royère-de-Vassivière (35 min), n'est pas couvert comme elle le souhaiterait notamment par son projet de « radio de pays » et sa mission de « média social de proximité ». Il s'agirait ainsi de développer des émissions, interviews et reportages studio et en direct extérieur (studio-mobile) couvrant le territoire ; agenda quotidien sur les sorties et manifestations culturelles du secteur, des ateliers scolaires/périscolaires, publics empêchés (EHPAD, IME...), des partenariats au long court et réguliers, des émissions des bénévoles... Un salarié est affecté spécifiquement à ce développement (animateur-technicien-réalisateur), un autre travaillera en transfert d'une partie des fonctions support de l'association et un volontaire civique à partir de l'automne-hiver 2021, enfin un second poste devrait être créé à moyen terme (comme pour les deux autres studios). Les investissements portent sur de l'équipement technique pour un studio d'enregistrement, un studio mobile (émissions en extérieur), informatique et bureautique pour le personnel, équipement radio-individuels et matériel de diffusion, pour un montant de **24 459€ TTC**. Cette opération rentre pleinement dans l'enjeu 3 sur « l'analyse et la diffusion des dynamiques socio-culturelles sur l'ensemble du territoire » notamment en permettant à l'association de couvrir le quotidien et rayonner sur l'ensemble des habitants de Creuse Grand Sud grâce à son installation sur le secteur d'Aubusson jusqu'à ce jour peu couvert. **L'aide porterait sur 21% de ce montant soit 5190€,** d'autres partenariats sont sollicités auprès de la Région (30%, demande à venir) et de l'Etat (Fonds de Soutien à l'Expression Radiophonique de 29%, attente de réponse).

D'autre part, devant l'efficacité de la mission de chargée de suivi du contrat Boost'ter présentée au conseil départemental pour l'année 2020, il est proposé de poursuivre **l'aide à l'ingénierie pour 2021 par le financement du poste de la directrice du service DAT** - en charge actuellement et depuis le début du contrat Boost'ter de sa mise en œuvre sur le territoire de l'EPCI, aux côtés des services instructeurs du conseil départemental. Ses missions portent plus globalement sur une aide au développement local, notamment sur la coordination des contractualisations avec nos partenaires financiers (Région – contrat de cohésion et de dynamisation Ouest et Sud Creusois incluant protocole Territoire d'Industrie, Etat – futur C2RTE). A ce titre, elle apporte un soutien et un accompagnement aux porteurs de projets du territoire, notamment EPCI, communes et autres porteurs publics ou privés, dans la recherche de financement sur les projets d'investissements locaux pouvant être aidés dans le cadre des différents contrats dont Boost'ter. Une aide à hauteur de 50% du salaire chargé de cet agent, soit sur un prévisionnel de 50 000 euros

sur un temps plein chargé, 24 000€ d'aide ramenée à 20 000€ pour respecter le plafond de 100 000€ sur 5 ans. Nous précisons que la Région soutient ce poste à hauteur de 60% de 0.5 ETP, dans le cadre du contrat de cohésion et de dynamisation Ouest et Sud Creusois pour l'année 2021.

Nature des financements du poste de Directrice du Service DAT pour l'année 2021	TOTAL	%
Région	15 000 €	30%
Département	20 000 €	40 %
Total financements publics	35 000 €	70%
Autofinancement	15 000 €	30%
Coût Total (1 ETP salaire chargé)	50 000 €	100%

Conséquences financières

Outre d'éventuelles participations financières complémentaires demandées par les maîtres d'ouvrage en complément de l'aide Boost'ter et la réduction de l'enveloppe consacrée au contrat, la Communauté de communes ne sera pas affectée financièrement.

Le CONSEIL de la Communauté, après avoir entendu l'exposé qui précède et délibéré à l'unanimité, décide :

- **de PROPOSER** au Conseil départemental l'instruction des deux projets structurants tel que présentés ci-dessus, dans le cadre du contrat Boost'ter sur l'année 2021,
- **D'AUTORISER** Madame la Présidente à solliciter une aide auprès du Conseil départementale dans le cadre Boost'ter sur un poste d'ingénierie à hauteur de 20 000 €, au titre de l'année 2021, suivant le plan de financement ci-dessus,
- **D'AUTORISER** Madame la Présidente à entreprendre toutes les démarches nécessaires et à signer tous les documents relatifs à la présente décision, y compris les modifications éventuelles du plan de financement.

Ainsi fait et délibéré le 7 juin 2021 et ont signé les membres présents après lecture faite.

AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'Etat le

18 JUIN 2021

PUBLIEE le

Valérie BERTIN,
Présidente

